

l'aident beaucoup à recueillir et à diffuser des renseignements auprès du secteur privé et de tous les paliers de gouvernement. En outre, il améliorera la dissémination des renseignements commerciaux internationaux en élargissant la gamme des instruments informatiques et des systèmes de communication (par ex., le MIMS, ou Système de transmission des renseignements commerciaux, la banque de données de l'Équipe Commerce Canada, ou WIN Exports, le babillard électronique, ACCÈS 1995, FaxLink, et ENVINET).

I ACCÈS 1995 (Accès aux marchés mondiaux - 1995) —

La conclusion heureuse de l'Uruguay Round est censée engendrer au cours de la prochaine décennie une croissance des échanges dont on a évalué le chiffre à un billion de dollars canadiens. Afin d'accroître au maximum la part qui reviendra à notre pays, le gouvernement vient de lancer le programme ACCÈS 1995. Il vise par là à s'assurer qu'au chapitre du développement du commerce international, le pays consacrera surtout ses ressources aux débouchés qui offriront les meilleures retombées possibles pour l'industrie.

En concentrant son attention sur les nouveaux horizons ouverts par l'Uruguay Round, le gouvernement espère encourager les PME qui s'étaient intéressées à l'exportation dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis à se tourner vers les marchés étrangers. Il espère aussi que de nombreuses PME exportant depuis peu (et de grandes sociétés exportant depuis longtemps) seront incitées de la sorte à exploiter de nouveaux débouchés dans toute l'Amérique latine, dans le Pacifique, en Asie et en Europe.

ACCÈS 1995 a pour objet :

- d'établir une base de données pour discerner les améliorations précises à apporter au chapitre des barrières tarifaires et non tarifaires, ce qui améliorerait sensiblement l'accès d'environ 200 produits clefs canadiens et de 11 catégories de services à 42 marchés primordiaux;

- de produire, à même les données fournies par les missions canadiennes à l'étranger, des renseignements commerciaux sur les meilleurs débouchés et de conseiller les exportateurs sur les facteurs clefs à prendre en compte pour soutenir la concurrence dans les marchés en devenir;
- d'utiliser le MIMS pour communiquer rapidement et directement ces renseignements aux entreprises;
- de fournir des opinions à jour pour expliquer les complexités des mesures prévues par l'OMC et les échéanciers de cinq à dix ans fixés pour la mise en œuvre de ces dernières, et de donner aussi des conseils sur les meilleurs moyens à prendre pour surmonter les barrières dressées par les pays étrangers.

I Répertoire des barrières commerciales —

Le gouvernement va dresser un répertoire détaillé des barrières au commerce extérieur auxquelles les exportateurs canadiens se heurtent. Il a déjà amorcé les travaux sur les barrières existant dans six pays (l'Inde, l'Australie, le Japon, Taiwan, Israël et le Brésil), et il se penchera sur le cas d'autres pays dans les mois à venir. Il élaborera aussi un répertoire semblable des barrières intérieures (par ex., des politiques, pratiques et programmes fédéraux et provinciaux) qui réduisent la compétitivité des entreprises canadiennes à l'étranger. Les renseignements recueillis serviront à évaluer le coût des barrières pour l'industrie canadienne et à dresser un plan d'action pour les éliminer tant au pays qu'à l'extérieur.

I Plans sectoriels de renforcement de la compétitivité —

Le gouvernement continuera de collaborer avec l'industrie afin de dresser une série de plans sectoriels détaillés de renforcement de la compétitivité. Chacun contiendra une analyse approfondie des grands problèmes propres au secteur étudié, il en décrira les résultats et la structure, il en évaluera la compétitivité, et il décrira les tendances nouvelles le concernant. Le plan précisera aussi les domaines où le gouvernement et l'industrie devraient se liquer